

Formation

Des répétiteurs pour les enfants dyslexiques

La Croix-Rouge forme des bénévoles pour soutenir les écoliers atteints de dyslexie. Une première

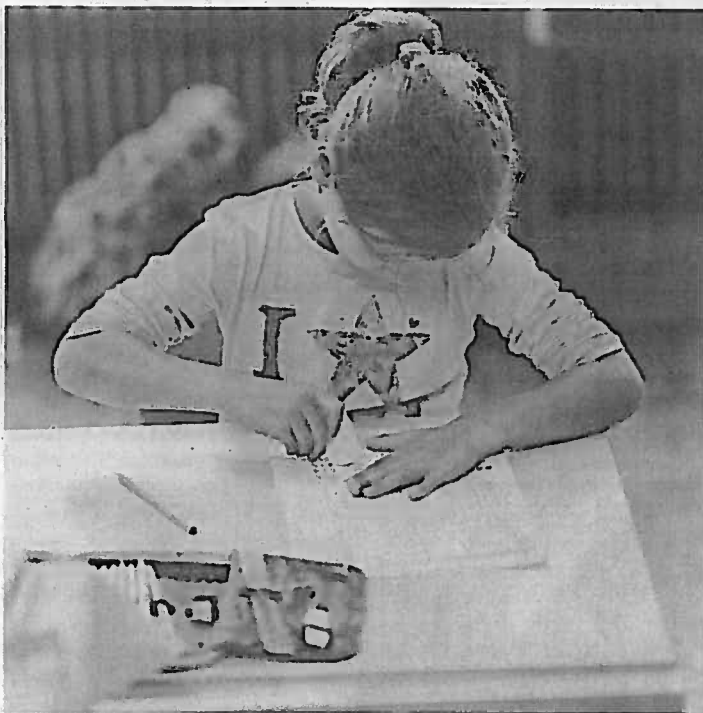
Adrià Budry Carbó

Entre 5 et 10% des enfants souffrent de troubles dys (dyslexie et dérivés). Ces difficultés avec le langage écrit ou les chiffres peuvent se traduire par une sortie rapide des études. Afin de mieux encadrer les écoliers dans la réalisation de leurs devoirs, la Croix-Rouge jeunesse (CRJ) a lancé en novembre un programme de formation pour ses bénévoles. Une initiative qui a gagné le prix Youth positive action!

Avec les logopédistes

Le responsable du projet, David Muller, a lui-même fait beaucoup de répétitoires quand il était étudiant. «Un soutien scolaire non adapté peut être contre-productif. Si le répétiteur n'est pas sensibilisé et que sa méthode d'enseignement n'est pas adaptée, il peut bloquer l'enfant, engendrant encore plus de frustrations.» Au début de 2015, une vingtaine de jeunes proposeront leurs services aux parents d'enfants dyslexiques.

Il n'existait jusqu'à présent pas d'offre de répétitoires spécialisée comme l'a confirmé l'Association des répétitoires Ajeta (ARA). Son directeur, Bernard Matthey, n'en voit pas l'utilité. «On ne peut pas demander à ces jeunes de remplacer les logopédistes. Le diagnostic et le suivi des dyslexiques reviennent aux spécialistes. Nous demandons à nos répétiteurs de nous signaler les cas potentiels.»



La Croix-Rouge jeunesse veut encadrer les enfants dyslexiques. DR

Le DIP veut renforcer la formation

Le Département de l'instruction publique n'a pas eu vent de ce projet mais se réjouit que des associations apportent leur soutien aux élèves nécessitant des appuis scolaires. «Nous reconnaissons qu'il existe un manque au niveau du programme universitaire, concède Paola Marchesini, directrice

générale adjointe à la Direction de l'enseignement obligatoire. Le cours de sensibilisation à la dyslexie n'est pas obligatoire. Nous souhaiterions qu'une attention supplémentaire soit portée à ce niveau. Une formation continue pour nos enseignants a déjà été mise en place il y a quelques années.» A.B.C.

David Muller rappelle, lui, que le projet n'a pas vocation de remplacer le travail des logopédistes. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui enverront des enfants à la Croix-Rouge: «Il s'agit de travailler en équipe afin d'assurer une continuité entre la méthodologie proposée par le logopédiste et

ce qui se passe à la maison, les devoirs.»

Concrètement? «La formation de cinq heures met l'accent sur les techniques d'enseignement. Le soutien aux dyslexiques passe beaucoup par l'oral, explique Catherine Martinet, professeure formatrice à la Haute Ecole péda-

gogique du canton de Vaud, qui a donné le premier cours. Ce sont parfois simplement les énoncés écrits trop petits qui bloquent les élèves. Il faut aussi encourager les

«L'encadrement ne doit pas dépendre du bon vouloir de la personne qu'on a en face»

Tania Shakarchi

Vice-présidente genevoise de l'association Dyslexie Suisse romande (aDsr)

enfants à trouver leurs propres outils mnémotechniques et à relire les phrases à l'envers pour trouver leurs erreurs.»

Une formation de cinq heures peut-elle vraiment faire la différence? Tania Shakarchi, vice-présidente genevoise de l'association Dyslexie Suisse romande (aDsr), en est convaincue. Cette mère de deux dyslexiques, aujourd'hui adultes, affirme ne pas avoir trouvé son bonheur parmi les répétiteurs. «A chaque fois, il fallait réexpliquer les besoins spécifiques de mes enfants. Ça devenait difficile. L'apprentissage, et donc le futur des enfants, ne devrait pas dépendre à ce point du bon vouloir de la personne qu'on a en face.»

Prix suivant le revenu

Le prix du répétitoire sera échelonné de 0 à 25 francs suivant le revenu des parents. Les recettes seront versées à la CRJ sous forme de dons. Pour Catherine Martinet, «c'est un projet très intéressant car il s'adresse à des familles qui auront plus de mal à envoyer leur enfant chez le logopédiste.»